



Agenda n° 5

RAPPORT SUR

LES QUESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

PRESENTE PAR LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE



42^{eme} SESSION DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI (COMCEC)

Istanbul, République de Türkiye
31 octobre -3 novembre 2026

TABLE DES MATIERES

NOTE INTRODUCTIVE.....	1
SECTION I : DEVELOPPEMENTS RECENTS DES ACTIVITES DE L'OMC RELATIVES AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI.....	3
A. Développements récents à l'OMC.....	3
B. Mise en œuvre de l'accord de facilitation des échanges.....	4
SECTION II : LES ACTIVITES DU CIDC DANS LE CADRE DE L'OMC	6
A. Négociations commerciales.....	6
B. Activités de la facilitation des échanges.....	8
SECTION III : ACTIONS CIBLANT LE SECTEUR PRIVE.....	10
A. Programme de renforcement des capacités des femmes cheffes d'entreprises face aux nouveaux défis du marché mondial.....	10
B. Formations des acteurs privés sur les questions du commerce international.....	10
SECTION IV : ETAT DES LIEUX DES ACCESSIONS DES PAYS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC	11
A. Processus d'accession et assistance technique.....	11
B. Etat des adhésions des pays de l'OCI a l'OMC.....	11
CONCLUSION :	13
ANNEXES.....	14

NOTE INTRODUCTIVE

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce, organe subsidiaire de l'Organisation de la Coopération Islamique chargé de la promotion du commerce entre les pays islamiques, a été chargé par le Secrétariat Général de l'OCI et par le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale pour les Pays Islamiques (COMCEC), de suivre en collaboration avec le Groupe de la Banque Islamique de Développement, les négociations commerciales multilatérales tenues au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et d'offrir l'appui, la formation et l'assistance technique aux Etats Membres de l'OCI.

A ce titre, le CIDC présente régulièrement des rapports sur l'évolution des négociations de l'OMC aux réunions annuelles du COMCEC, de la Commission Islamique pour les Affaires Economiques, Culturelles et Sociales de l'OCI et au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI.

De même, le CIDC élabore des rapports et des études dans le cadre des préparations aux réunions ministérielles de l'OMC en vue de faire connaître les points de vue des pays islamiques et d'essayer de dégager une plateforme commune pouvant concilier les différentes positions sur les sujets en discussion.

En outre, le Centre organise des séminaires et des ateliers sur les négociations commerciales multilatérales au profit des représentants des États membres de l'OCI des secteurs public et privé et sur les négociations commerciales intra-OCI.

Le présent rapport intervient, dans une conjoncture internationale toujours instable, marquée par la persistance des tensions géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient, par les risques pesant sur les routes maritimes et énergétiques stratégiques ainsi que par une incertitude élevée en matière de politiques commerciales. Ces facteurs continuent d'affecter les coûts de transport, les prix de l'énergie et des matières premières et, plus largement, la résilience des chaînes de valeur mondiales.

Les données disponibles à la mi-septembre 2026 conduisent toutefois à nuancer les projections antérieures. Selon l'OMC, le volume du commerce mondial des marchandises a progressé de 4,6 % en 2025, mais sa croissance devrait ralentir à 1,9 % en 2026 dans le scénario de référence, et à 1,4 % dans un scénario de prix élevés de l'énergie. Le commerce des services, plus dynamique, a augmenté de 5,3 % en volume en 2025 et devrait croître de 4,8 % en 2026. Le Baromètre du commerce des marchandises publié par l'OMC le 9 septembre 2026 s'établit à 102,0, au-dessus de la valeur tendancielle de 100, signalant une croissance du commerce des biens toujours résiliente malgré les vents contraires.

Les données de la CNUCED confirment par ailleurs une expansion soutenue de la valeur des échanges au premier semestre 2026 :

- Le commerce mondial des biens a atteint environ 13 700 milliards USD, soit une hausse de 12,5 % par rapport à la même période de 2025, tandis que le commerce des services a progressé de 10,5 %. Une partie importante de cette hausse reflète cependant l'augmentation des prix, notamment de l'énergie et du transport.
- La transformation structurelle du commerce mondial se poursuit également : les services ont représenté 27 % des exportations mondiales en 2025 et les services fournis par voie numérique représentent désormais 56 % des exportations mondiales de services.

Pour les États membres de l'OCI, ces évolutions renforcent l'importance de la diversification, de la facilitation des échanges, de la connectivité numérique et du renforcement des capacités afin de mieux s'insérer dans les chaînes de valeur et dans le commerce des services¹.

La volonté des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique de contribuer au renforcement du système commercial multilatéral s'est illustrée par leur participation active aux Conférences ministérielles de l'OMC. Après la CM12 tenue à Genève en 2022 sous la présidence du Kazakhstan et la CM13 organisée à Abou

¹ Sources: OMC, Global Trade Outlook and Statistics, mars 2026 ; OMC, Goods Trade Barometer, 9 septembre 2026; CNUCED, Global Trade Update, juillet/août et septembre 2026.

Dhabi en 2024 sous la présidence des Émirats arabes unis, la CM14 s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) du 26 au 30 mars 2026.

Elle a adopté des décisions sur les petites économies, le renforcement de la mise en œuvre du traitement spécial et différencié dans les Accords SPS et OTC, ainsi que sur la poursuite des négociations relatives aux subventions à la pêche. Plusieurs dossiers structurants, notamment la réforme de l'OMC, le commerce électronique, les questions relatives aux PMA et le règlement des différends, ont été renvoyés à Genève pour la poursuite des travaux. En outre, 129 Membres participent à l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (IFD) ; à la CM14, 165 des 166 Membres de l'OMC ont soutenu son incorporation dans le cadre de l'Organisation, sans qu'un consensus formel ne soit atteint.

Le présent rapport résume les principaux résultats de la CM14 et leurs suites jusqu'en septembre 2026. Il porte également sur l'état de mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), sur les développements relatifs à l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (IFD), ainsi que sur l'état d'avancement des processus d'accession des États membres de l'OCI à l'OMC. Il convient de rappeler que l'accession de l'Union des Comores, membre de l'OCI, a été approuvée lors de la CM13, contribuant à l'élargissement de l'OMC, qui compte 166 Membres en 2026.

Le présent rapport se décline en quatre sections principales : la Section I présente les développements récents des activités de l'OMC intéressant les États membres de l'OCI, y compris les suites de la CM14 et la mise en œuvre de l'AFE ; la Section II porte sur les activités du CIDC dans le cadre de l'OMC ; la Section III est consacrée à un programme de renforcement des capacités des femmes cheffes d'entreprises pour faire face aux nouveaux défis du marché mondial ; et la Section IV présente l'état des lieux des adhésions et des processus d'accession des pays membres de l'OCI à l'OMC.

SECTION I : DEVELOPPEMENTS RECENTS DES ACTIVITES DE L'OMC RELATIVES AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI

Depuis la tenue de la 14e Conférence ministérielle de l'OMC (CM14), organisée à Yaoundé (Cameroun) du 26 au 30 mars 2026, les travaux de l'Organisation se sont concentrés sur le suivi du « paquet de Yaoundé », la réforme de l'OMC, le commerce électronique, les questions de développement et la poursuite des négociations relatives aux subventions à la pêche. Pour les États membres de l'OCI, ces dossiers restent particulièrement importants en raison de leur incidence sur l'accès aux marchés, la sécurité alimentaire, la transformation numérique et l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral.

La CM14 a adopté des décisions concernant les petites économies et le renforcement de la mise en œuvre du traitement spécial et différencié dans les Accords SPS et OTC. Plusieurs dossiers n'ayant pas abouti à un consensus ministériel ont été renvoyés à Genève pour la poursuite des travaux. Au cours des mois suivants, les Membres ont également poursuivi les discussions sur la facilitation de l'investissement pour le développement, le commerce électronique et la réforme institutionnelle de l'OMC.

La présente section met ainsi l'accent sur les résultats de la CM14 et leurs suites jusqu'en septembre 2026, ainsi que sur l'état de mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), qui constitue un axe prioritaire pour de nombreux pays membres de l'OCI.

A. DEVELOPPEMENTS RECENTS A L'OMC

La 14e Conférence ministérielle de l'OMC s'est achevée le 30 mars 2026 à Yaoundé. Elle a permis l'adoption de plusieurs décisions et a fixé un programme de travail pour la poursuite, à Genève, des dossiers n'ayant pas fait l'objet d'un consensus. Les principaux résultats présentant un intérêt pour les États membres de l'OCI peuvent être résumés comme suit :

- Concernant les subventions à la pêche, les ministres ne sont pas parvenus à conclure le deuxième volet relatif à la surcapacité et à la surpêche. Ils ont convenu de poursuivre les négociations à Genève en vue de formuler des recommandations pour la 15e Conférence ministérielle, conformément à l'article 12 de l'Accord sur les subventions à la pêche.
- Deux décisions ont été adoptées à Yaoundé : l'une visant à améliorer l'intégration des petites économies dans le système commercial multilatéral ; l'autre portant sur une mise en œuvre plus précise, effective et opérationnelle des dispositions relatives au traitement spécial et différencié dans les Accords sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC/TBT).
- Plusieurs éléments du « paquet de Yaoundé » ont été renvoyés à Genève pour finalisation ou poursuite des discussions, notamment :
 - La réforme de l'OMC : les Membres ont retenu un programme de travail destiné à poursuivre les discussions institutionnelles, y compris sur le système de règlement des différends.
 - Le commerce électronique : le moratoire multilatéral sur les droits de douane appliqués aux transmissions électroniques a expiré à la fin de mars 2026. Parallèlement, un groupe de 66 Membres a adopté des arrangements intérimaires afin de mettre en œuvre l'Accord sur le commerce électronique entre participants, tout en poursuivant les discussions sur son incorporation dans le cadre de l'OMC.
 - Les plaintes en situation de non-violation et les situations dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC : le moratoire ministériel a également expiré à la fin de mars 2026 et les discussions se poursuivent à Genève.

- Les questions relatives aux PMA et au développement : le suivi porte notamment sur l'accès aux marchés, la mise en œuvre effective du traitement spécial et différencié et les besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités.

En complément des décisions multilatérales, plusieurs initiatives plurilatérales ont connu des développements importants en 2026 :

- Facilitation de l'investissement pour le développement (IFD) : 129 Membres participent à l'initiative. À la CM14, 165 des 166 Membres de l'OMC soutenaient le projet d'incorporation de l'Accord dans l'architecture de l'OMC ; l'absence de consensus n'a toutefois pas permis cette incorporation. Les participants poursuivent leurs travaux en vue de sa mise en œuvre et de son intégration future.
- Commerce numérique, PME et entrepreneuriat féminin : les travaux post-CM14 accordent une place croissante à la participation des PME et des femmes au commerce, à l'utilisation des outils numériques et à la réduction des obstacles réglementaires et infrastructurels qui limitent leur accès aux marchés internationaux.
- Coton et chaînes de valeur : les travaux se poursuivent sur le coton, avec une attention particulière aux pays du C4 et au renforcement des capacités de transformation locale et de création de valeur dans les économies africaines.
- Agriculture et sécurité alimentaire : les négociations se poursuivent à Genève sur les principales questions agricoles, notamment le soutien interne, la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et les restrictions à l'exportation. Ces sujets présentent un intérêt direct pour de nombreux États membres de l'OCI importateurs nets de produits alimentaires.

Dans l'ensemble, la CM14 a constitué une étape de transition : elle a consolidé certains acquis sur le développement et les petites économies tout en renvoyant plusieurs dossiers structurants à Genève. Les travaux menés depuis mars 2026 confirment que la réforme de l'OMC, le numérique, l'agriculture, la pêche et le développement resteront au centre de l'agenda multilatéral jusqu'à la CM15.

B. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE FACILITATION DES ECHANGES

L'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) conclu à Bali en décembre 2013 est entré en vigueur le 22 février 2017, à la suite de sa ratification par les deux tiers des Membres de l'OMC. Quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), le Comité de la facilitation des échanges de l'OMC a adopté, le 3 mars 2021, une feuille de route pour l'examen des progrès réalisés dans sa mise en œuvre.

À la mi-septembre 2026, 162 Membres de l'OMC avaient déposé leur instrument d'acceptation de l'AFE, soit environ 97,6 % des 166 Membres. Les quatre Membres n'ayant pas encore ratifié l'Accord sont Haïti, la Mauritanie, le Suriname et le Yémen. La base de données de l'AFE indique par ailleurs un taux mondial actuel d'engagement de mise en œuvre d'environ 89,6 %, en hausse par rapport aux 87,6 % observés en mars 2026.

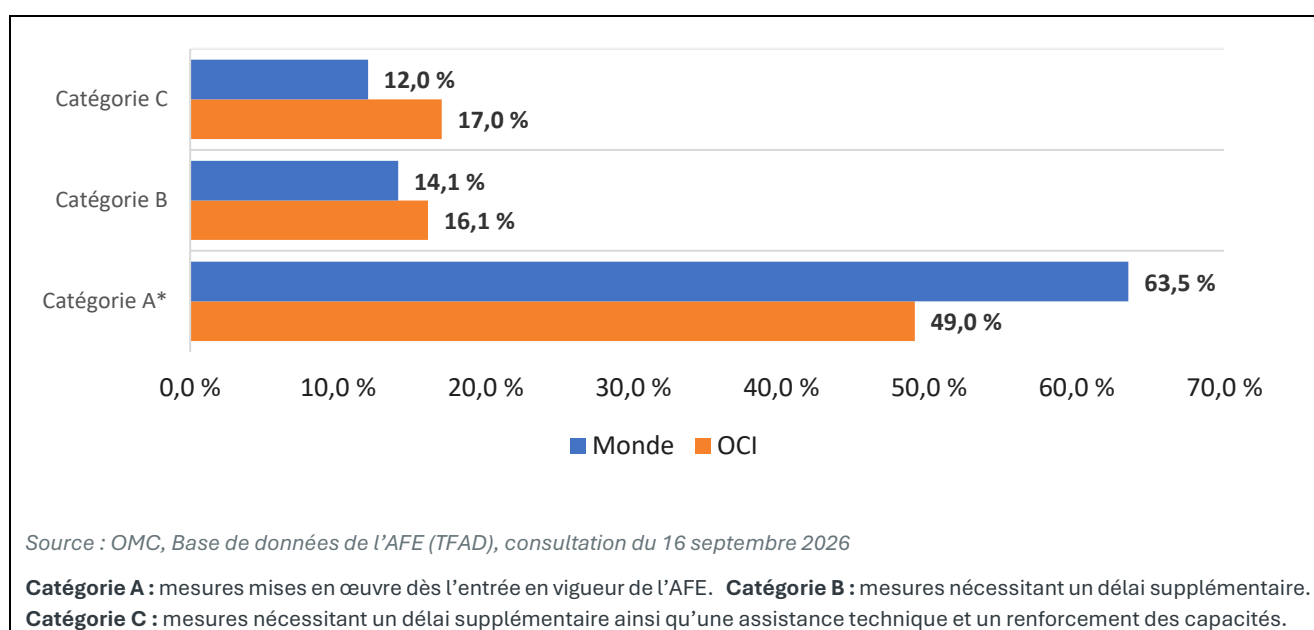


Pour les pays de l'OCI membres de l'OMC, 42 sur 45 ont ratifié l'AFE. Les trois membres de l'OCI qui n'ont pas encore déposé leur instrument d'acceptation sont la Mauritanie, le Suriname et le Yémen. S'agissant des engagements de mise en œuvre, la situation de mars 2026 retenue pour les graphiques ci-dessous faisait ressortir un taux global de 79,5 % pour l'OCI, inférieur au taux mondial de 87,6 %. L'écart demeure principalement lié au poids des mesures de catégorie C, qui nécessitent une assistance technique et un appui au renforcement des capacités. La ventilation par groupement met en évidence un écart important entre les sous-régions de l'OCI. En mars 2026, le groupe arabe se situait autour de 85,5 %, contre 63 % pour le groupe africain. Le groupe Asie + autres se situait autour de 88 %.

En mars 2026, le taux global d'engagement de mise en œuvre de l'AFE s'établissait à 79,5 % pour les pays de l'OCI, contre 87,6 % au niveau mondial. En septembre 2026, le taux mondial atteint environ 89,6 % selon la base TFAD².

Progrès des engagements de mise en œuvre de l'AFE

OCI et Monde au 16 septembre 2026

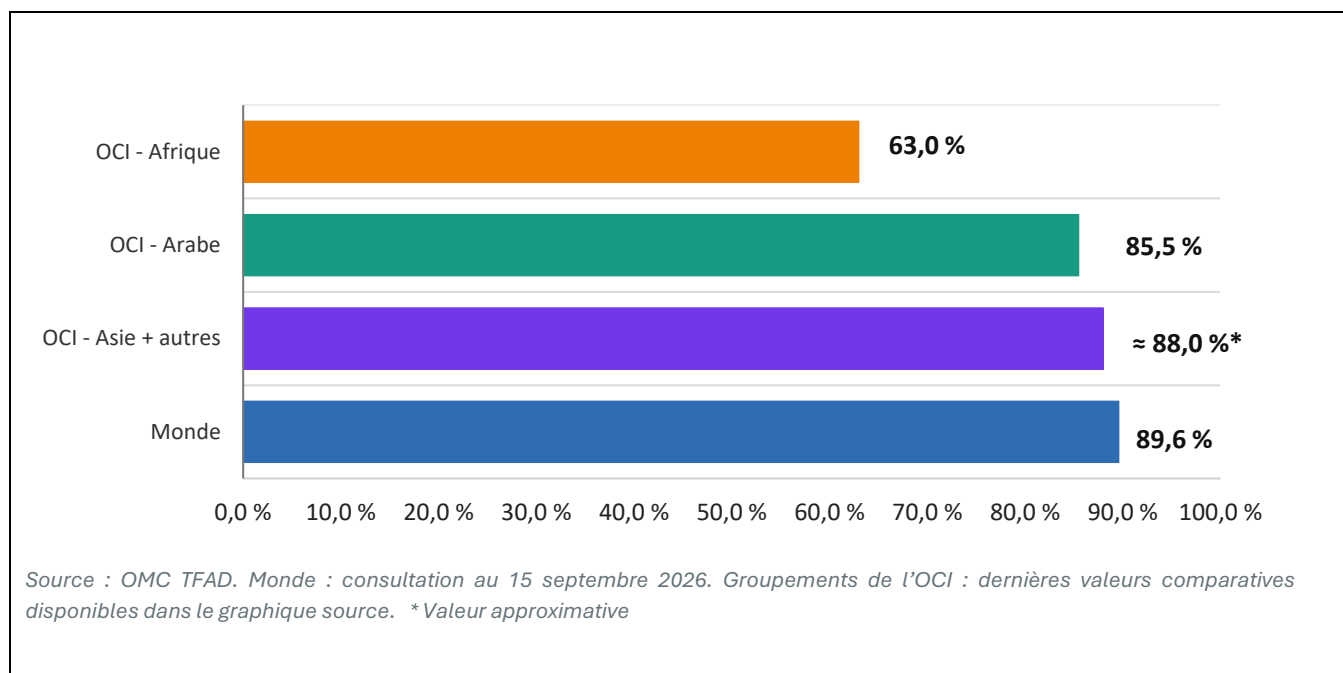


La base de données de l'OMC/TFAD permet de suivre en temps réel les engagements de mise en œuvre de l'AFE par membre, région et communauté. Elle montre que les écarts entre les groupements de l'OCI restent significatifs, en particulier pour les pays africains, où le recours aux catégories B et C demeure plus important.

² Trade Facilitation Agreement Database de l'OMC

Progrès des engagements de mise en œuvre par groupement de l'OCI

OMC TFAD, septembre 2026



SECTION II : LES ACTIVITES DU CIDC DANS LE CADRE DE L'OMC

Dans le cadre de l'accompagnement des Etats membres dans les négociations commerciales multilatérales et régionales, le CIDC a mené plusieurs activités de renforcement des capacités au sujet des questions de l'OMC, notamment la préparation de la Conférence Ministérielle de l'OMC, l'accession à cette organisation, la facilitation des échanges (AFE) et l'intégration régionale. Lesdites activités se déclinent dans les paragraphes qui suivent.

A. NEGOCIATIONS COMMERCIALES

Les activités relatives aux négociations commerciales ont concerné récemment les préparatifs de la 14^e Conférence de l'OMC et la participation au Forum public de cette organisation ainsi que l'assistance technique pour l'accession à l'OMC de certains pays membres de l'OCI.

1. Participation du CIDC à l'édition 2025 du Forum Public de l'OMC :

Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, a participé en tant qu'intervenante à une session du Forum public de l'OMC, le 18 septembre 2025 au siège de l'OMC. Cette session, intitulée « Libérer le potentiel numérique de l'Afrique grâce aux infrastructures », a examiné les développements récents du commerce électronique et les possibilités de la contribution du secteur privé en vue de combler les lacunes en matière d'infrastructures et de capacités en Afrique.

A cette occasion, Mme Elbouabdellaoui a présenté l'expérience du CIDC, en matière la digitalisation des procédures du commerce extérieur entre les pays africains membres de l'OCI. Elle a mis en exergue les initiatives du e-phytos et e-TIR comme outils de fluidification du commerce entre ces pays.

2. Atelier régional sur les négociations en cours à l'OMC et les préparatifs de la 14^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC, 9-10 février 2026 à Casablanca, Royaume du Maroc.

Cet atelier a été organisé en partenariat avec l'OMC et la BID les 9 et 10 février 2026 à Casablanca, au Royaume du Maroc. Il a permis aux participants des Etats membres d'être informés des dernières évolutions des sujets de négociations depuis la CM13. Les travaux ont également concerné les préparatifs et l'ordre du jour potentiel de

la 14ème Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Yaoundé, en République du Cameroun, du 26 au 29 mars 2026.

Cet atelier s'inscrit dans la continuité des précédentes initiatives, dont l'atelier préparatoire de la CM13 organisé en Tunisie en 2024, visant à renforcer la coordination et la coopération entre les pays membres de l'OCI au sujet des questions de l'OMC.

3. Assistance technique pour l'accession des Etats membres de l'OCI à l'OMC.

L'assistance technique à ce sujet a concerné l'élaboration d'une étude sur les enjeux et les potentialités de l'adhésion des pays arabes à l'OMC. Les résultats de cette étude a fait l'objet de la 12^{ème} Table Ronde sur l'accession à l'OMC tenue en marge de la CM13 les 24 et 25 février 2024 à Abu Dhabi (Emirats Arabe Unis), en marge de la CM13.

Le CIDC a poursuivi les consultations avec ses partenaires, pour l'organisation d'activité de soutien à l'accession à l'OMC, notamment :

- Lancement de la publication réalisée par le CIDC, la BID et l'OMC, intitulée : « les bonnes pratiques de l'accession à l'OMC pour la région Arabe », à l'occasion de la 13^e Table Ronde de la Chine sur l'Adhésions à l'OMC, qui a eu lieu du 12 au 14 mai 2025, à Muscat- Sultanat d'Oman.
- La participation à la 14e Table ronde de la Chine sur les adhésions à l'OMC, qui s'est tenue le 25 mars 2026 à Yaoundé, en marge de la 14e Conférence ministérielle de l'OMC.
- L'encadrement au profit des Comores sur les pratiques post-accession à l'OMC ;
- Présentation des recommandations de l'étude élaboré en collaboration avec la l'OMC, la BID, le Fonds monétaire arabe sur les meilleures pratiques d'adhésion à l'OMC, durant le dernier trimestre 2026 à Abou Dhabi.
- L'examen des possibilités d'encadrement des pays d'Asie candidats à l'accession à l'OMC.

4. Activités d'appui aux projets d'intégration régionale

Dans le cadre de l'accompagnement des Etats membres en matière d'intégration régionale, les activités suivantes ont eu lieu récemment, à savoir :

- Atelier régional et Conférence du secteur privé de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient sur la thématique, organisé par le MENA de la FAO, du 20 au 23 janvier 2025 à Tunis sur la thématique « Comment financer la transformation des systèmes agro-alimentaires ? ». A cette occasion le CIDC a présenté l'expérience de l'OCI dans le domaine du développement du commerce agro-alimentaire entre les pays membres.
- Participation du CDIC à la 14ème Réunion Annuelle de l'Investissement d'Abu Dhabi (AIM2025) sous le thème « La feuille de route du futur de l'investissement mondial ». A cette Occasion, le CIDC et le Forum Economique Mondial ont organisé, le 8 avril 2025 un petit-déjeuner débat sur l'accord de facilitation des investissements de l'OMC qui a vu la présence de plus 40 participants des Ministères des Investissements et des APIs de l'OCI et des représentants des organisations et de cabinets d'experts internationaux.
- Webinaire de présentation de l'édition 2024 du rapport de la FAO sur la situation des marchés des produits agricoles dans les pays du Groupe arabe de l'OCI, le 8 mai 2025. Ce Webinaire vise la mise en exergue des opportunités du commerce permettant de réaliser les objectifs de la sécurité alimentaire dans les pays arabes membres de l'OCI.
- L'Organisation, en partenariat avec le Centre du commerce international (ITC), d'une formation en ligne les 15 et 16 juillet 2025 consacrée aux « Mécanismes de promotion du commerce numérique comme moteur de développement économique et social ». Cette initiative visait les cadres des institutions en charge du commerce en République d'Irak. Le webinaire a rassemblé 39 responsables du Ministère irakien du Commerce et d'autres institutions impliquées dans le commerce numérique, ainsi que des représentants du CIDC et de l'ITC.

- Participation du CIBC au colloque économique et diplomatique Maroc-Togo tenu du 17 et 18 juin 2025 à Rabat- Royaume du Maroc, sous le thème « Coopération Maroc-Togo : consolider les acquis pour construire ensemble l'avenir ». A cet égard, Mme Elbouabdellaoui a souligné l'importance du développement du partenariat entre les deux pays et avec les autres pays de l'OCI, comme levier de résilience économique, face aux défis liés au contexte international instable.
- L'organisation du 24 au 26 novembre 2025, à Casablanca, Royaume du Maroc. D'un Atelier de renforcement des capacités, sous le thème « Le rôle de l'information de crédit et des identifiants uniques d'entité dans l'aide à la décision en matière de commerce et d'investissement », en partenariat avec l'ICIEC, le Groupe BID, la BADEA, Afreximbank.
- 6^{ème} Forum des Organisations de Coopération Régionale (OCR), tenu les 5 et 6 octobre à Casablanca, Royaume du Maroc, en partenariat avec la BID. Cette réunion a connu la participation d'une quarantaine de participants, représentant 22 organisations internationales et elle représente l'occasion d'examiner la feuille de route sur les activités conjointes à mener par les OCR participants.
- Participation à la 17^e Réunion générale de coopération ONU-OCI, tenue du 22 au 24 juillet 2026 à Genève, qui a permis au Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIBC) de promouvoir ses actions en matière d'assistance technique sur la politique commerciale internationale, auprès des agences de l'ONU.
- Forum de création du Conseil des céréales d'Afrique du Nord (NAGC) à Casablanca (Maroc) les 16 et 17 novembre 2026. L'objectif est de faire de ce Conseil qui connaît la participation de toutes les parties prenantes dans le processus de production des céréales, un outil institutionnel pour renforcer le commerce des céréales, la veille économique, l'investissement, les normes, la sécurité alimentaire, la résilience et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ce Forum concerne la participation des acteurs des pays suivants : Algérie, Égypte, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Soudan, Tchad, Tunisie

B. ACTIVITES DE LA FACILITATION DES ECHANGES

La mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) de l'OMC, représente un facteur déterminant dans le développement du commerce intra-OCI. Elle consiste à mener des initiatives pour simplifier et réduire les procédures des opérations d'importation et d'exportation, notamment à travers la digitalisation et l'adoption des bonnes pratiques internationales en termes de réglementation, en se conformant aux dispositions de l'AFE. Les initiatives menées par le CIBC, dans ce cadre de déclinent dans les paragraphes qui suivent.

Les activités de digitalisation des procédures du commerce extérieur permettront de réduire les coûts des transactions des exportations et des importations des marchandises dans les Etats Membres. En vue de répondre aux attentes des Etats membres, le CIBC et la GATF en partenariat avec la BID poursuivent l'opération d'identification des besoins des pays en matière de digitalisation des procédures du commerce extérieur qui concernent la certification phytosanitaire et celle du transport. A cet égard, Il a été procédé à ce qui suit :

- **Certification phytosanitaire électronique :**

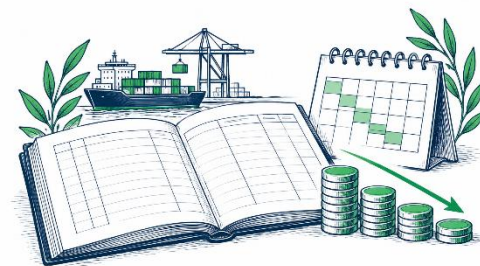
- Organisation de deux Missions exploratoires pour l'implémentation de la solution e-Phyto dans le processus du commerce international, au Nigeria (28 novembre - 2 décembre 2022) et au Togo (13-17 mars 2023). Ces deux missions qui interviennent à la suite des demandes de ces deux pays, ont pour objectif l'identification des besoins des acteurs clés des secteurs publics et privé en matière de digitalisation. Il est également question de prendre connaissance des difficultés sur le terrain pour l'obtention du certificat phytosanitaire ainsi que les meilleures pistes de réussir la digitalisation de ce processus afin de maximiser son impact en termes de facilitation des échanges des pays concernés.

- Atelier national de lancement officiel du projet de la digitalisation des procédures d'octroi de certificat phytosanitaire (e-phyto) le 24 mai 2023 à Lagos (Nigeria) finalisé en juin 2024 et le 27 septembre 2023 à Lomé (Togo) et exécuté en juillet 2024.
- Les actions réalisées dans le cadre de ce projet durant l'année 2023 concernent :
 - L'organisation de 5 Formations au Nigeria et 3 formations au Togo pour les entreprises exportatrices, les transitaires et les agents d'administration.
 - Mission d'exploration avec les trésors publics pour le chantier du paiement électronique.
 - L'acquisition du matériel informatique par l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ), membre de GATF. Il y a lieu de noter qu'il a été procédé pour l'instant à la distribution de 9 ordinateurs, 80 tablettes et accessoires ainsi que 80 cartes SIM au profit du Nigeria ainsi que 13 ordinateurs, 47 tablettes et accessoires, antivirus, 10 imprimantes et 47 cartes SIM.
- La poursuite de la mise en œuvre de la simplification des formalités et des contrôles commerciaux internationaux relatifs à l'agriculture, en introduisant les certificats phytosanitaires électroniques, communément appelés "e-Phyto", au Tchad, Mauritanie et Burkina Faso en 2025
- Organisation d'un atelier les 3 et 4 juin 2024 à Bangkok (Thaïlande), pour le lancement d'un rapport intitulé "Facilitation du commerce numérique et durable dans les pays asiatiques de l'OCI". Ce rapport est basé sur les résultats de la 5^e Enquête Mondiale des Nations Unies sur la Facilitation du Commerce Numérique et Durable (2023).
- Organisation d'un atelier de formation du 5 au 7 août 2024 à Bogor -République de l'Indonésie, sur l'amélioration de la gestion des risques du système de contrôle et d'inspection des importations de poissons et de produits de la pêche en Indonésie, en partenariat avec la Banque Islamique de Développement, Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, TFO Canada, Indonesia Quarantine Authority (IQA) et Marine & Fishery Quality Assurance Agency (MFQAA).

• Digitalisation des procédures du transport terrestre :

L'assistance des Pays Africains Membres de l'OCI dans leurs processus de digitalisation des procédures de transport (e-TIR) a concerné l'accompagnement des pays de l'OCI d'Afrique pour l'adoption des Conventions du Transport International Routiers (TIR) y compris la question de la digitalisation des procédures. Les activités de digitalisation des procédures du commerce extérieur permettront de réduire les coûts des transactions des exportations et des importations des marchandises dans les Etats Membres. Les actions entreprises en 2023 et celles programmées en 2024 sont :

- Le CIDC, la BID, UNECE, IRU et CETMO organisent un atelier régional sur « La Connectivité Routière et son Impact sur le Commerce Régional de l'Afrique Atlantique », les 11 et 12 novembre 2025 à Casablanca, Royaume du Maroc. Cet atelier a pour objectif de sensibiliser les pays de l'Afrique Atlantique (Arc Maroc-Gabon) à l'importance de la mise en œuvre des Conventions TIR et CMR, à travers l'établissement d'une connectivité routière efficace en collaboration avec les parties prenantes du secteur.
- Le CIDC et la CNUCED, ont organisé un webinaire sur « la facilitation des échanges et chaînes d'approvisionnement mondiales : objectifs et implications pour le commerce international », le jeudi 25 septembre 2025. Ce webinaire a mis en exergue les aspects juridiques afférents à la facilitation des échanges et aux chaînes d'approvisionnement mondiales, avec un accent particulier sur l'Accord de la facilitation des échanges de l'OMC. Les sujets discutés ont porté également sur les implications des perturbations des chaînes de transport et de logistique (ports, corridors, routes de transit...) sur la fluidité des échanges et la sécurité des approvisionnements, tout en présentant des solutions possibles pour faire face à cette situation.



- Présentation des recommandations de l'étude sur le transport et son rôle dans le développement du commerce intra-OCI, à l'occasion de la 2^e Conférence des Ministres des Transports de l'OCI, qui s'est tenue à Istanbul, Türkiye, le 12 février 2026.

SECTION III : ACTIONS CIBLANT LE SECTEUR PRIVE

A. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES CHEFFES D'ENTREPRISES FACE AUX NOUVEAUX DEFIS DU MARCHE MONDIAL

L'autonomisation économique des femmes constitue un axe prioritaire de l'action du CIDC. Dans les États membres de l'OCI, les entreprises dirigées par des femmes demeurent confrontées à plusieurs contraintes : accès limité au financement et aux marchés, insuffisance des compétences commerciales et numériques, faible intégration dans les chaînes de valeur et difficultés d'accès aux technologies. Pour répondre à ces défis, le programme du CIDC s'articule autour de cinq composantes complémentaires :

1. Renforcement des capacités et formation continue ;
2. Réseautage professionnel et mise en relation électronique ;
3. Promotion commerciale et participation aux foires et forums ;
4. Intelligence économique et accès à l'information commerciale ;
5. Coaching et accompagnement individualisé des entreprises dirigées par des femmes.

Le déploiement de ce programme se fait dans le cadre de conventions de coopération signées avec les associations professionnelles des pays pilotes suivants : le Maroc, la Mauritanie, l'Arabie saoudite, la Malaisie et l'Azerbaïdjan. Le projet sera élargi à d'autres pays membres dans une deuxième étape, avec l'objectif ambitieux de couvrir les 57 États membres de l'OCI, afin de promouvoir davantage le commerce intra-OCI.

B. FORMATIONS DES ACTEURS PRIVES SUR LES QUESTIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Entre 2020 et 2026, plus de 2200 participant relevant de petites et moyennes entreprises, d'associations d'opérateurs et de fédérations professionnelles, ont bénéficié des actions de formation et d'accompagnement du Centre. Les interventions du Centre a concerné également l'organisation de webinaires, rencontres B2B, mise à disposition de stands dans les manifestations économiques et l'accès aux plateformes numériques du CIDC.

En 2026, le Centre a poursuivi cette dynamique en mettant davantage l'accent sur l'utilisation des outils numériques au service du commerce et de l'investissement. À cet égard, le CIDC a organisé, le 22 avril 2026, un atelier de formation sur les outils de commerce et d'investissement du Centre au profit des start-ups, des micro-entreprises et des institutions d'appui au commerce. Cette activité visait à améliorer l'accès des opérateurs économiques aux informations et données commerciales, à faciliter la mise en relation d'affaires et à renforcer l'utilisation des plateformes numériques développées par le CIDC.

Cette formation a ainsi contribué à une meilleure appropriation des outils numériques du Centre, au renforcement de la visibilité des entreprises participantes et au développement des possibilités de réseautage, de partenariat et d'accès aux marchés. Elle a réuni des start-ups et des micro-entreprises ainsi que des représentants de chambres de commerce, d'organismes de promotion du commerce et d'agences de promotion des investissements des États membres de l'OCI.

SECTION IV : ETAT DES LIEUX DES ACCESSIONS DES PAYS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC

A. PROCESSUS D'ACCESSION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

1. Processus d'accession à l'OMC

À la mi-septembre 2026, l'OMC compte 166 Membres. Parmi les 57 États membres de l'OCI, 45 sont Membres de l'OMC ; le plus récent est l'Union des Comores, devenue Membre le 21 août 2024. Onze États membres de l'OCI disposent d'un groupe de travail d'accession et poursuivent, à des rythmes différents, leur processus d'adhésion. La Palestine demeure non-membre et ne figure pas parmi ces onze processus d'accession.

L'accession à l'OMC repose sur des négociations multilatérales au sein d'un groupe de travail, complétées par des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés des marchandises et des services. Les progrès diffèrent selon les pays. En 2025-2026, les avancées les plus visibles parmi les États membres de l'OCI concernent notamment l'Ouzbékistan et la Somalie, tandis que plusieurs autres processus restent peu actifs ou n'ont pas tenu de réunion formelle depuis plusieurs années.

Le processus d'accession s'accompagne d'une assistance technique destinée à aider les gouvernements accédants à adapter leur cadre juridique et institutionnel, préparer les offres d'accès aux marchés, répondre aux questions des Membres et renforcer les capacités des administrations et des parties prenantes nationales.

2. Assistance technique et sensibilisation

L'assistance technique et le renforcement des capacités liées à l'accession sont axés sur la formation des fonctionnaires gouvernementaux. Ils incluent également des activités ciblant les parlementaires, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les médias.

Dans ce cadre, le CIDC a lancé une étude en partenariat avec la BID et l'OMC, en vue d'identifier la nature de l'assistance technique permettant de faciliter le processus d'accession à l'OMC aux pays membres de l'OCI.

3. Outils destinés aux accessions :

L'OMC a lancé en juillet 2016 un nouveau Portail Intelligent des adhésions qui permet d'améliorer l'accès à l'information sur les adhésions à l'OMC ainsi que de nombreuses fonctionnalités nouvelles, telles que l'accès direct à toutes les lois notifiées pour les adhésions complétées. Le portail est disponible à l'adresse suivante : <https://www.wto.org/accessions>.

La Base de données des engagements dans le cadre des adhésions (ACDB) a été lancée en mai 2012. Elle donne accès à la totalité des engagements et les informations connexes contenues dans les rapports des groupes de travail d'adhésions et aux protocoles d'adhésions des 31 Membres en vertu de l'article XII MC (<http://acdb.wto.org>). En 2018, la base de données a été mise à jour pour inclure les protocoles d'accession de tous les Membres relevant de l'Article XII et les engagements qui y figurent.

B. ETAT DES ADHESIONS DES PAYS DE L'OCI A L'OMC

L'état des lieux d'accession des membres se décline par pays comme suit :

• L'ALGÉRIE :

Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie a été établi le 17 juin 1987. Le mémorandum sur le régime de commerce extérieur a été distribué en juillet 1996 et les offres initiales sur les marchandises et les services ont été présentées en 2002. La dernière réunion formelle du Groupe de travail remonte à mars 2014. Le processus demeure ouvert.

• L'AZERBAÏDJAN

Le Groupe de travail de l'accession de l'Azerbaïdjan a été établi le 16 juillet 1997. Le mémorandum sur le régime de commerce extérieur a été distribué en avril 1999 et les offres initiales sur les marchandises et les services en

2005. Le Groupe de travail a tenu sa 16e réunion en septembre 2024 ; les travaux se poursuivent sur le projet de rapport et les négociations d'accès aux marchés.

- **L'IRAK**

L'Iraq a présenté sa demande d'accession en septembre 2004 et son Groupe de travail a été établi le 13 décembre 2004. Après une longue période d'interruption, le Groupe de travail s'est réuni pour la troisième fois en juillet 2024. L'Iraq a transmis des documents actualisés ainsi que ses offres initiales d'accès aux marchés pour les marchandises et les services, relançant ainsi le processus d'accession.

- **L'IRAN**

L'Iran a présenté sa demande d'accession en septembre 1996. Le Groupe de travail a été établi le 26 mai 2005 et le mémorandum sur le régime de commerce extérieur a été distribué en novembre 2009. Aucune réunion formelle du Groupe de travail ni offre d'accès aux marchés n'est indiquée dans le tableau récapitulatif des accessions en cours de l'OMC ; le processus demeure ouvert.

- **LE LIBAN**

Le Groupe de travail de l'accession de la République libanaise a été établi le 14 avril 1999. Le mémorandum sur le régime de commerce extérieur a été distribué en juin 2001, et des offres initiales sur les marchandises et les services ont été présentées en 2003. La dernière réunion formelle remonte à octobre 2009. Le processus demeure ouvert sur la base des travaux déjà réalisés.

- **LA LIBYE**

La Libye a présenté sa demande d'accession en décembre 2001 et son Groupe de travail a été établi en juillet 2004. Aucun mémorandum sur le régime de commerce extérieur ni réunion formelle du Groupe de travail n'est indiqué à ce jour dans le tableau récapitulatif de l'OMC.

- **LE SOUDAN**

Le Groupe de travail de l'accession du Soudan a été établi le 25 octobre 1994. Le processus a été relancé en 2021 et la cinquième réunion formelle du Groupe de travail s'est tenue le 26 juillet 2021. Le Soudan avait alors transmis des offres révisées sur les marchandises et les services ainsi que plusieurs documents législatifs ; le processus demeure en cours.

- **L'OUBÉKISTAN**

Le processus d'accession de l'Ouzbékistan a fortement progressé en 2025-2026. Le Groupe de travail, établi le 21 décembre 1994, a tenu sa 12e réunion le 9 mars 2026 puis sa 13e réunion les 27 et 28 juillet 2026. À cette date, 31 accords bilatéraux d'accès aux marchés avaient été déposés auprès du Secrétariat de l'OMC. L'Ouzbékistan a réaffirmé son objectif de conclure le processus en 2026, sous réserve de la résolution des questions restantes et de l'accord des Membres.

- **LA SOMALIE**

Le Groupe de travail de l'accession de la Somalie a été établi le 7 décembre 2016. Après plusieurs années de préparation, la Somalie a tenu sa première réunion formelle de Groupe de travail en février 2025, marquant le démarrage effectif des négociations. Les travaux portent notamment sur l'alignement du régime commercial sur les règles de l'OMC et sur la coordination avec les engagements régionaux de la Somalie.

- **LA SYRIE**

Le Groupe de travail de l'accession de la République arabe syrienne a été établi le 4 mai 2010. Aucune réunion formelle n'est indiquée à ce jour dans le tableau récapitulatif des accessions de l'OMC.

- **TURKMÉNISTAN**

Le Groupe de travail du Turkménistan a été établi le 23 février 2022. Le Secrétariat de l'OMC a accompagné le pays dans la préparation de son mémorandum sur le régime de commerce extérieur, première étape documentaire du processus. Aucune réunion formelle du Groupe de travail n'est indiquée à la date de la présente actualisation.

CONCLUSION :

Le processus d'accession à l'OMC demeure exigeant, en particulier pour les pays les moins avancés et les économies disposant de capacités institutionnelles limitées. Selon les dernières données 2025-2026 montre toutefois que des progrès rapides sont possibles lorsque les réformes internes, les négociations d'accès aux marchés et le dialogue avec les Membres avancent simultanément.

Pour les pays de l'OIC, les besoins d'assistance technique restent importants, notamment en matière de mise en conformité réglementaire, de négociations commerciales, de coordination interministérielle et de participation du secteur privé.

Dans ce contexte, le CIDC et ses partenaires, notamment la BID et l'OMC, peuvent continuer à soutenir les pays accédants par des activités de renforcement des capacités, le partage d'expériences de pays récemment admis et l'appui à la préparation des documents et réformes nécessaires, à l'instar des initiatives au profit des Comores.

Une attention particulière pourrait être accordée aux processus ayant récemment retrouvé une dynamique, notamment l'Ouzbékistan, la Somalie et l'Iraq, tout en maintenant un accompagnement adapté aux autres États membres de l'OIC dont les négociations demeurent ouvertes.

ANNEXES

TABEAU 1 : ÉTAT SYNTHETIQUE DES GROUPES DE TRAVAIL D'ACCESSION DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI (SEPTEMBRE 2026)

Pays	Création du groupe de travail	Dernière réunion / situation récente
Algérie	17 juin 1987	Dernière réunion : mars 2014
Azerbaïdjan	16 juillet 1997	16e réunion : septembre 2024
Iraq	13 décembre 2004	3e réunion : juillet 2024
Iran	26 mai 2005	Aucune réunion formelle indiquée
Liban	14 avril 1999	Dernière réunion : octobre 2009
Libye	27 juillet 2004	Aucune réunion formelle indiquée
Somalie	7 décembre 2016	1re réunion : février 2025
Soudan	25 octobre 1994	5e réunion : 26 juillet 2021
Syrie	4 mai 2010	Aucune réunion formelle indiquée
Ouzbékistan	21 décembre 1994	13e réunion : 27-28 juillet 2026
Turkménistan	23 février 2022	Aucune réunion formelle indiquée

Source : OMC, Portail des accessions et communications officielles, consultation au 15 septembre 2026.

TABEAU 2 : PRINCIPALES ETAPES DES ACCESSIONS EN COURS DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

Pays	Demande	Groupe de travail	Aide-mémoire	1re réunion	Dernière réunion	Situation au sept. 2026
Algérie	06/1987	06/1987	07/1996	04/1998	03/2014	Processus ouvert ; projet de rapport disponible
Azerbaïdjan	06/1997	07/1997	04/1999	06/2002	09/2024	16 ^e réunion ; négociations d'accès aux marchés en cours
Iran	09/1996	05/2005	11/2009	—	—	Pas de réunion formelle/offre indiquée
Iraq	09/2004	12/2004	09/2005	04/2007	07/2024	3 ^e réunion ; offres initiales biens/services transmises
Liban	02/1999	04/1999	06/2001	10/2002	10/2009	Projet de rapport ; processus ouvert
Libye	12/2001	07/2004	—	—	—	Phase initiale
Somalie	12/2015	12/2016	05/2022	02/2025	02/2025	1re réunion tenue ; négociations lancées
Soudan	11/1994	10/1994	01/1999	07/2003	07/2021	5 ^e réunion ; offres révisées et documents législatifs
Syrie	10/2001	05/2010	—	—	—	Aucune réunion formelle indiquée
Ouzbékistan	12/1994	12/1994	10/1998	07/2002	07/2026	13 ^e réunion ; 31 accords bilatéraux déposés
Turkménistan	11/2021	02/2022	En préparation	—	—	Préparation du mémorandum ; phase initiale

Source : OMC, Summary Table of Ongoing Accessions et actualités des accessions ; mise à jour au 15 septembre 2026.

TABLEAU 3 : LISTE DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI MEMBRES DE L'OMC (MISE A JOUR : SEPTEMBRE 2026)

PAYS	DATE D'ADHESION
1. Albanie	8 septembre 2000
2. Bahreïn	1 janvier 1995
3. Bangladesh	1 janvier 1995
4. Benin	1 janvier 1995
5. Brunei	1 janvier 1995
6. Burkina Faso	3 juin 1995
7. Cameroun	13 décembre 1995
8. Comores	21 août 2024
9. Tchad	19 octobre 1996
10. Côte d'Ivoire	1 janvier 1995
11. Djibouti	31 mai 1995
12. Egypte	30 juin 1995
13. Gabon	1 janvier 1995
14. Gambie	23 octobre 1996
15. Guinée	25 octobre 1995
16. Guinée-Bissau	31 mai 1995
17. Guyane	1 janvier 1995
18. Indonésie	1 janvier 1995
19. Jordanie	11 avril 2000
20. Kuweït	1 janvier 1995
21. Kazakhstan	30 novembre 2015
22. Kirghizistan	20 décembre 1998
23. Malaisie	1 janvier 1995
24. Maldives	31 mai 1995
25. Mali	31 mai 1995
26. Maroc	1 janvier 1995
27. Mauritanie	31 mai 1995
28. Mozambique	26 Aout 1995
29. Niger	13 décembre 1996

PAYS	DATE D'ADHESION
30. Nigeria	1 janvier 1995
31. Oman	9 novembre 2000
32. Pakistan	1 janvier 1995
33. Qatar	13 janvier 1996
34. Arabie Saoudite	11 décembre 2005
35. Sénégal	1 janvier 1995
36. Sierra Leone	23 Juillet 1995
37. Suriname	1 janvier 1995
38. Tadjikistan	2 mars 2013
39. Togo	31 mai 1995
40. Tunisie	29 mars 1995
41. Türkiye	26 mars 1995
42. Uganda	1 janvier 1995
43. Émirats Arabes Unies	10 avril 1996
44. Yémen	26 juin 2014
45. Afghanistan	29 juillet 2016

Source : OMC, Liste des Membres et dates d'adhésion, consultation au 15 septembre 2026.

LISTE DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI CANDIDATS À L'ACCESSION À L'OMC (OBSERVATEURS)

1. Algérie
2. Azerbaïdjan
3. Iran
4. Iraq
5. Liban
6. Libye
7. Soudan
8. Syrie
9. Ouzbékistan
10. Somalie
11. Turkménistan (groupe de travail établi le 23 février 2022)

LISTE DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI NON-MEMBRES DE L'OMC

Palestine